

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

\*\*\*\*\*

**DU 13 NOVEMBRE 2017**

L'an deux mille dix-sept, le 13 novembre à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHANTELOUP-LES-BOIS, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des Délibérations sous la présidence de Monsieur GELINEAU Jackie, Maire. Etaient présents MM GELINEAU Jackie, Maire, M. NAUD, Mme BREMOND M., Adjoints, MM GELINEAU C., JOURDAIN, VION, Mmes CESBRON M, JOURDAIN, LEVRON et PREHAUT.

**Absents excusés :** Alain PATRELLE.

**En retard :** Stéphanie CESBRON et Léopold NALWANGO

**Secrétaire de séance :** Gérard JOURDAIN

**Convocation du** 7 novembre 2017

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 9 octobre 2017.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de retirer la délibération relative aux décisions modificatives 2017 qui sera prise à la séance de décembre. Le conseil approuve ce retrait à l'unanimité

### I – VOTE DES TARIFS 2018 DES SALLES COMMUNALES

Le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs des locations des salles communales et approuve à l'unanimité les tarifs 2018 suivants :

ACTIVITES		MCL	Salle N°2	Salle Gde Fontaine *	Salles maison des asso	Salle paroisse
Vin d'honneur pour mariage	Chanteloup	175 €		60 €		
	Extérieur	325 €		70 €		
Mariage 1 jour	Chanteloup	350 €				
	Extérieur	500 €				
utilisation privée familiale moins de 70P	Chanteloup	175 €		60 €		
	Extérieur	325 €		70 €		
utilisation privée familiale plus de 70 P	Chanteloup	250 €		60 €		
	Extérieur	375 €		70 €		
Association	Chanteloup	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit	gratuit
	Extérieur	500 €	non	70 €	non	non
Entreprise	Chanteloup	350 €	35 €	60 €	35 €	35 €
	Extérieur	500 €				
Réunion organisme et groupement professionnels	Chanteloup	gratuit	gratuit			
	Extérieur	175 €				

Banquet classe	Chanteloup	gratuit		gratuit		
	Extérieur	375 €				
Sépulture		gratuit		gratuit		
journée supplémentaire	Chanteloup	150 €		50 €		
	Extérieur	200 €		60 €		

<b>Pour chaque location :</b>	
arrhes	25%
caution forfaitaire	700 €
caution ménage	100 €
chauffage (du 15/10 au 15/04)/jour	70 €
sono	60 €
caution	600 €

Associations commune		
caution forfaitaire		150 €
caution ménage		100 €
chauffage		gratuit
sono		gratuite
caution sono		600 €

Associations intercommunales	
une seule location gratuite / an si l'alternance inter communale est respectée	
si plus d'une location	tarif extérieur

* salle de la Grande Fontaine :	pas de chauffage pas de cuisine ménage obligatoire
---------------------------------	--

utilisation privée familiale :	réunion de famille, anniversaire, copains sans droit d'entrée
--------------------------------	---

Ménage obligatoire pour restitution de la caution et comprend :	le balayage serpillage si nécessaire
---	---

## **Demande de location exceptionnelle de l'Association « Les Accroscènes et les Baladins » de Vezins**

La MCL de Vezins attribuée chaque année à l'Association pour le spectacle de l'école de Théâtre des enfants, est indisponible les 2 et 3 juin 2018. C'est pourquoi, l'Association « Les Accroscènes » demande au Conseil Municipal si elle peut louer la MCL de Chanteloup sur ce même week-end, à titre exceptionnel pour les dépanner.

Le tarif applicable pour une association extérieure de 500 € étant jugé trop élevé pour cette manifestation gratuite, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, et de façon exceptionnelle :

- de leur accorder la location gratuite mais de leur facturer 70 €uros au titre du nettoyage de la MCL pour couvrir les frais occasionnés par les 2 jours d'utilisation.

## **II- PRIX DE VENTE POUR 2018 DES CONCESSIONS DE TERRAIN ET DES CAVURNES DANS LE CIMETIERE COMMUNAL**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de revoir tous les ans la tarification pour le cimetière. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs de 2017. La tarification 2018 applicable au cimetière sera donc identique à celle de 2017 soit :

- 30 € pour une concession de terrain enfant d'une place. (1m<sup>2</sup>)
- 90 € pour une concession de terrain simple de deux places (3m<sup>2</sup>)
- 150 € pour une concession de terrain double de quatre places (5 m<sup>2</sup>)
- 250 € pour une caverne de 2 urnes

Monsieur le Maire a demandé des devis pour l'aménagement du cimetière. Il souhaite que la commission et les membres du conseil intéressés les étudient avec lui, et réfléchissent à un jardin du souvenir, columbarium et déplacement des caverne éventuellement.

## **III – MODIFICATION DES DELEGUES DE LA COMMUNE DANS LES COMMISSIONS DE L'AGGLOMERATION DU CHOLETAIS**

Monsieur Cyril GELINEAU n'étant plus disponible pour participer aux commissions « Administration Générale - Ressources Humaines » et « Finances », le Conseil Municipal désigne Monsieur Gilles NAUD pour le remplacer dans ces deux commissions.

*Arrivée de Léopold NALWANGO puis de Stéphanie CESBRON.*

## **IV – QUESTIONS DIVERSES**

### 1 –La Poste

Le responsable de l'action commerciale et de la communication de la Poste de Cholet a rencontré Mr le Maire pour lui présenter l'offre sur l'aide à la numérotation et à la dénomination des voies et adresses de la commune pour un coût de 4 200 €. Il s'agit d'une prestation de la Poste permettant de numérotter toutes les boîtes aux lettres de chaque habitation de la Commune. L'échéance serait avant l'arrivée de la fibre optique sur la commune.

### 2 –Bibliothèque

Les bénévoles de l'Association Chant'Lire organisent une petite animation le 2 décembre prochain à la bibliothèque et invitent à cette occasion les élus et le personnel communal.

### 3 – Recensement de la population

Il aura lieu à partir du 19 janvier 2018 et il sera nécessaire de recruter un agent recenseur pour le réaliser.

### 4 – Classement des Archives

La mission d'archivage ne débutera sans doute pas au 1<sup>er</sup> décembre car la candidate proposée par les Archives Départementales pour l'effectuer a trouvé un contrat plus long. Ils se mettent en recherche d'une autre archiviste.

### 5– Point sur Travaux et dossiers en cours

- 4 Logements Maine-et-Loire Habitat : Les fondations sont coulées ces deux jours. La tranchée d'eau va être réalisée prochainement
- Aire de jeux : Après réception du devis d'évacuation, la démolition des deux garages pourra se faire. Les jeux sont commandés : livraison et facturation après le vote du budget 2018.
- Aire des Guéréts : rencontre avec John Davis pour renouvellement du mobilier car l'aire se situe sur plusieurs itinéraires de randonnées pédestres (compétence ADC) voir à l'avenir s'il est souhaitable d'effectuer un transfert de cette parcelle à l'Adc ?
- Décors de Noël dans le centre-bourg : L'agglomération ne fournira pas de sapins cette année, il va donc falloir en acheter quelques-uns. La commission a programmé deux après-midis pour les réaliser : mardi 5 et jeudi 7 décembre à 14 heures.
- Aménagement rue de la Grande Fontaine à prévoir en 2018
  - o Enherber et ou planter le talus
- Renouvellement du matériel technique à examiner en commission pour le prochain budget également

### 6 – Réserve Parlementaire

La réserve parlementaire de la sénatrice a été notifiée pour un montant de 8 000 €.

### 7 – Diaporamas de l'Agglomération du Choletais

Présentation est faite au Conseil Municipal des supports suivants :

- Proposition d'harmonisation de l'assainissement sur l'Adc : Participation au financement de l'assainissement collectif (PFAC) et mode de gestion de la compétence assainissement
- Comité consultatif Intercommunal des Jeunes
- Réhabilitation et extension de la Résidence Autonomie « Le Bosquet » à Cholet

### 8 – « Touche et Terre »

Manuella CESBRON, référente de l'Association, présente au conseil les projets de « Touche et Terre » :

- Nouveaux ateliers en 2018 qui pourraient se faire derrière l'abri à l'aire de la Grande Fontaine :
  - o Arbres à planter en liaison avec l'école et achetés par la commune
  - o Projets de ruches
  - o Réalisation de tressage, d'hôtels à insectes à installer...

## 9- Eolien

Le Maire informe le Conseil qu'il a demandé une rencontre avec les présidents de l'Association « Vent du Lys » « A tout vent ». Il souhaite faire une réunion de travail avec les conseillers avant le prochain conseil.

## 10- Vœux de la Municipalité

Ils auront lieu le dimanche matin 14 janvier 2018

### **TOUR DE TABLE**

#### ➤ **Commissions intercommunales**

- *Aménagement de l'espace – (Anne PREHAUT)*
  - Zone réservée PLU de Maulévrier : Agrandissement prévu du Super U
  - Rectification PLU de Nuillé pour une liaison piétonne entre Nuillé et Mazières
  - Présentation du diaporama du SCOT
  - Mutualisation de l'office de Tourisme du Choletais avec le bureau d'informations touristiques de Lys Haut Layon
  
- *Petite enfance – (Myriam LEVRON)*
  - Compte-rendu de la réunion du 10/10/2017 :
    - 138 assistantes maternelles au total sur le territoire de Chloro'fil:
    - 5 assistantes maternelles sur Chanteloup - 3 places disponibles

Tendance plutôt favorable pour ce mode de garde qui connaît actuellement une remontée d'activités
  
- *Groupe de travail agricole – (Laurent VION)*

L'agglomération du choletais recommande de prévoir un suppléant car lors de la dernière réunion, trois membres étaient absents. Prochaine réunion en décembre à Vezins
  
- Réunions des commissions :
  - Aménagement Patrimoine Urbanisme Cimetière: vendredi 24/11/2017 à 14 h 30
  - Communication – Flash : mardi 21/11/2017 à 18 h

#### **Dates des Conseils Municipaux**

- lundi 11 décembre 2017
- lundi 15 janvier 2018
- lundi 12 février 2018
- lundi 12 mars 2018
- lundi 9 avril 2018
- jeudi 17 mai 2018
- lundi 11 juin 2018

Le Maire,  
Jackie GELINEAU